



NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

MGG ACADEMY

MGG Legal propose à ses clients des formations variées en vue de les informer sur les évolutions en matière sociale, leur permettre d'augmenter leur niveau de compétence ou tout simplement pour pouvoir échanger avec leurs homologues.

Afin de construire ensemble notre savoir et échanger sur les sujets techniques et juridiques qui vous préoccupent et afin que vous puissiez bénéficier de solutions pratiques aux problématiques que vous êtes susceptibles de rencontrer, le cabinet propose :

DES FORMATIONS GRATUITES REGULIERES

Animées en binôme par un associé et un collaborateur

- **SUR L'ACTUALITE**, sous forme de webinar « 1 heure chrono » pour revenir avec vous sur l'actualité juridique récente
- **SUR DES SUJETS PRECIS**, comme le télétravail, la déconnexion, la gestion des réunions du CSE, les restructurations et outils alternatifs aux licenciements économiques, la sécurisation des délégations de pouvoirs...

NOTRE PROGRAMME POUR LE DEUXIEME SEMESTRE 2022

- | | |
|----------------------------|--|
| 29 septembre 2022 : | « Actualités sociales : 60 minutes chrono » de 9h à 10h, animée par Loïc Héron et Paul Romatet |
| 11 octobre 2022 : | Formation gratuite d'1h30 sur la RSE en entreprise, animée par Marijke Granier-Guillemarre et Claire Chesneau |
| 8 novembre 2022 : | « Actualités sociales : 60 minutes chrono » de 9h à 10h, animée par Alexandra Frelat et Julien Delemarle |
| 29 novembre 2022 : | Formation gratuite d'1h30 en anglais sur les démarches sociales lors de l'implantation d'une entreprise en France, animée par Alexandra Frelat et Victor Jean-Baptiste |
| 13 décembre 2022 : | « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Loïc Héron et Diletta Shearer |



DES FORMATIONS PAYANTES PREPAREES SUR MESURE, EN FONCTION D'UN BESOIN IDENTIFIE PAR VOTRE ENTREPRISE

Ces formations sur-mesure peuvent être élaborées avec vous afin de répondre à un besoin spécifique de votre entreprise.

Leur durée peut être d'une demi-journée ou d'une journée, selon les attentes spécifiques identifiées.

Parmi les formations que le cabinet peut vous proposer :

- ❖ Appréhender la RGPD
- ❖ Environnement et RSE
- ❖ Licenciement économique collectif sans obligation de mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- ❖ Les licenciements collectifs pour motif économique
- ❖ Les solutions alternatives au PSE
- ❖ Sécurisez et modernisez votre rémunération
- ❖ Initiation aux principes de base du Droit du travail
- ❖ Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- ❖ CSE et NAO
- ❖ Recruter sans discriminer
- ❖ Gérer une alerte professionnelle
- ❖ Conduire les relations sociales
- ❖ Les aménagements du temps de travail

Selon vos attentes, les formations peuvent être :

- réalisées à distance ou en présentiel ;
- animées en anglais ou en allemand, la majorité des membres du Cabinet maîtrisant au moins une langue étrangère.

Le cabinet a ainsi pu mener, à titre d'exemple, une formation sur le thème « *Managing a social plan in France : a brief guide for international groups considering reductions in workforce in France* ».

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un email à office2@mgglegal.com, en indiquant en objet « formation » ou de cliquer sur notre outil de webinar lorsque vous recevrez l'invitation.